



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MAYENNE

Laval, le - 6 SEP. 2018

Direction de la Citoyenneté  
Bureau des procédures environnementales et foncières  
Affaire suivie par : Mme Muriel Davenel  
Téléphone : 02.43.01.51.44  
Courriel : [muriel.davenel@mayenne.gouv.fr](mailto:muriel.davenel@mayenne.gouv.fr)  
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 13h30  
et de 13h30 à 16h30

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre dossier, reçu le 27 juillet 2018, en vue d'obtenir le renouvellement de l'agrément n° PR 5300008 D, délivré le 16 janvier 2013, pour l'exploitation de vos installations de dépollution et le démontage des véhicules hors d'usage situées au lieu-dit Blanche sur la commune de Pré-en-Pail-Saint-Samson (53140).

Je vous informe que je procède à l'instruction de votre demande et ne manquerai pas de vous tenir informé de la suite qui lui sera réservée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le préfet,  
Pour le préfet, par délégation,  
Le chef de bureau,  
  
Yann LE TIEC

Monsieur Philippe PICHEREAU  
« Blanche »  
53140 Pré-en-Pail-Saint-Samson

Copie pour information à :

- Madame la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement – Unité départementale de la Mayenne